LYCÉE Emmanuel Mounier
CHATENAY-MALABRY

INSCRIPTIONS EN SECONDE AU LYCEE E. MOUNIER

Le dossier d'inscription devra être rapporté en main propre au lycée selon le calendrier indiqué ci-dessous. **La présence d'un des parents est vivement souhaitée**.

Le jeudi 29 juin 2023

En salle C002

1. Collège P. Brossolette : 8h00-10h00
2. Collège L de Vinci et T. Masaryk : 10h00-11h30
3. Collège Paul Eluard et autres : 13H30-15h30

Pièces à prévoir

1. **4 PHOTOS D'IDENTITE RECENTES (FORMAT OFFICIEL TYPE CARTE IDENTITE)**
2. **PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITÉ OU DU PASSEPORT**
3. **ATTESTATION D'ASSURANCE SCOLAIRE**
4. **PHOTOCOPIE DES TROIS BULLETINS TRIMESTRIELS DE 2022 – 2023 (ATTENTION A BIEN PHOTOCOPIER LE VERSO SI BESOIN)**
5. **PHOTOCOPIE DU LIVRET DE FAMILLE**
6. **PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION ASSR2**
7. **PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION DE RECENSEMENT POUR LES <u>PLUS DE 16 ANS</u>, DELIVREE PAR LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE**
8. **FACULTATIF: CHEQUE DE 3 EUROS POUR L'ADHESION A L'ASSOCIATION "MAISON DES LYCEENS" (A L'ORDRE DE LA MAISON DES LYCEENS DU LYCEE EMMANUEL MOUNIER CHATENAY-MALABRY)**
9. **CHEQUE FACULTATIF D'UN MONTANT LAISSÉ A VOTRE APPRECIATION POUR LA CAISSE DE SOLIDARITÉ (A L'ORDRE DE L'AGENT COMPTABLE DU LYCEE EMMANUEL MOUNIER)**
10. **CERTIFICAT DE FIN DE SCOLARITE (EXEAT) DELIVRÉ PAR VOTRE ÉTABLISSEMENT *D'ORIGINE***

- ✓ **Les élèves inscrits au CREPS recevront et renverront leur dossier d'inscription dûment complété par voie postale.**
- ✓ **Si votre enfant a fait l'objet d'un dispositif d'accompagnement particulier (P.A.I, PPS, PAP, PPRE...) lors de sa scolarité au collège et que vous souhaitez le faire reconduire au lycée, signalez- le lors de l'inscription.**

Si vous inscrivez votre enfant dans un autre établissement, nous vous demandons de nous le faire savoir le plus rapidement possible par mail à l'adresse suivante : cpe.0920135x@ac-versailles.fr